

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le

SLO

ID : 059-215903311-20200523-09_2020-DE

Département du NORD
Arrondissement d'AVESNES
Ville de LANDRECIES

L'an deux mille vingt, le samedi 23 mai, à 14 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Date de convocation :

Le 18 mai 2020

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 23

- de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'Etat :

09_2020

Etaient présents (23) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Fanny RICHARD, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Simon BRASSART, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Romain POLLART, Marie-Noëlle LALLIER, Michael DELATTRE, Jean-Philippe MICHEL, Marie-Claire DELAIRE, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

Ont donné pouvoir (0) :

Absents (0) :

Secrétaire de Séance :

Mme Virginie SOIGNEUX

OBJET :

- Election des adjoints

Conformément à l'article L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, le nombre d'adjoints est 6.

Est candidate la liste suivante : Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Fanny RICHARD, Xavier LACAILLE

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire

François ERLEM

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 19

- majorité absolue : 12

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

Pour le poste de 1ère adjointe : Françoise DUPUIITS

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Madame Françoise DUPUIITS est élue 1ère adjointe.

Pour le poste de 2ème adjoint : Francis DUPIRE

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Monsieur Francis DUPIRE est élu 2ème adjoint

Pour le poste de 3ème adjointe : Virginie SOIGNEUX

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Madame Virginie SOIGNEUX est élue 3ème adjointe.

Pour le poste de 4ème adjoint : François BLAT

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Monsieur François BLAT est élu 4ème adjoint.

Pour le poste de 5ème adjoint : Fanny RICHARD

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Monsieur Fanny RICHARD est élue 5ème adjointe.

Pour le poste de 6ème adjoint : Xavier LACAILLE

- Suffrages exprimés : 23 ;
- Vote pour : 19 ;
- Abstentions : 4.

Monsieur Xavier LACAILLE est élu 6ème adjoint.

Sur ces bases, **le Conseil Municipal décide à la majorité, 4 abstentions**

- D'élire François DUPUIITS 1ère adjointe, Francis DUPIRE 2ème adjoint, Virginie SOIGNEUX 3ème adjointe, François BLAT 4ème adjoint, Fanny RICHARD 5ème adjoint, Xavier LACAILLE 6^{ème} adjoint.

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 059-215903311-20200523-09_2020-DE